

PALAIS DU LUXEMBOURG – CYBER SUMMIT – WARM-UP WORKING SESSION
– 1^{er} juin 2026 –

Balkans : construire la résilience cyber sous menace permanente

Sénateur Olivier CADIC, *Vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées :*

Discours traduit de l'anglais

Mesdames et Messieurs les ministres, vice-ministres, secrétaires d'État, directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers partenaires et amis,

Bienvenue à Paris. Bienvenue au Sénat français.

C'est un grand plaisir et un honneur de vous accueillir aujourd'hui dans cette institution afin d'échanger sur des sujets de la plus haute importance : les défis technologiques, la cybersécurité, la résilience démocratique et, plus encore aujourd'hui, les profondes transformations induites par les progrès rapides de l'intelligence artificielle.

Ces questions ne sont plus de simples sujets techniques. Elles touchent à la souveraineté, à la sécurité, à la stabilité démocratique et à la coopération internationale. Elles concernent notre capacité, en tant que démocraties, à protéger nos institutions, nos citoyens, nos infrastructures critiques ainsi que l'intégrité du débat public.

En tant que vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, et rapporteur pour avis du budget de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), je suis profondément convaincu que la cybersécurité est devenue l'une des dimensions essentielles de notre sécurité nationale et collective.

La France est engagée de longue date en faveur de la sécurité internationale et de la stabilité de l'Europe, aux côtés de ses partenaires, que je remercie également pour leur présence aujourd'hui.

Cet engagement est particulièrement fort lorsqu'il s'agit des Balkans occidentaux. Pour la France, les Balkans occidentaux ne constituent pas une région lointaine. Ils font partie intégrante de l'environnement stratégique européen. Leur stabilité, leur résilience et la solidité de leurs institutions démocratiques sont directement liées à la sécurité de l'ensemble du continent européen.

C'est pourquoi la France, comme l'Union européenne, a développé une stratégie claire en faveur des Balkans occidentaux, en soutenant les réformes, la coopération régionale, le renforcement de la résilience, la cybersécurité et la lutte contre la désinformation.

C'est également la raison pour laquelle le Parlement français, et tout particulièrement le Sénat, a soutenu et voté les investissements nécessaires au renforcement de ces efforts.

Je souhaite également remercier chaleureusement le Centre de renforcement des capacités cyber des Balkans occidentaux (WB3C) pour son engagement, son action et l'organisation de cette délégation à l'occasion du Sommet.

Les pays des Balkans occidentaux sont confrontés à de nombreuses menaces similaires aux nôtres. Mais, pour eux, ces menaces ne sont ni théoriques ni lointaines. Elles sont à leur porte.

Ils subissent quotidiennement des pressions dans l'espace informationnel. Ils font face à des tentatives visant à affaiblir le débat démocratique, à exploiter les divisions sociales, à cibler les institutions et à exercer des pressions sur les infrastructures critiques.

À bien des égards, ils se trouvent en première ligne du combat informationnel qui concerne aujourd'hui l'ensemble des démocraties européennes.

C'est pourquoi leur expérience nous est si précieuse. Nous ne sommes pas réunis ici uniquement pour partager avec eux ce que nous savons. Nous sommes également ici pour écouter et apprendre de ce qu'ils vivent, observent et affrontent chaque jour.

Leur expérience en matière de résilience démocratique, de lutte contre les manipulations de l'information et de renforcement des capacités institutionnelles est essentielle pour nous tous.

Je souhaite également adresser une chaleureuse bienvenue à nos partenaires européens.

Leur présence ici est naturelle. Nous sommes réunis au Sénat français, mais sur ces sujets, cette assemblée est aussi, dans un sens plus large, une maison européenne.

Car la sécurité de la France ne peut être dissociée de celle de l'Europe. Parce que la protection de nos démocraties, de nos infrastructures et de nos environnements technologiques exige une coordination européenne, une solidarité européenne et une action européenne.

Permettez-moi de citer un exemple très concret de cet engagement.

Demain, au Sénat français, **je défendrai trois amendements** dans le cadre du projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2024 à 2030. Tous sont directement liés aux défis dont nous débattons aujourd'hui.

Le premier propose d'affirmer le principe d'une doctrine de cyber-dissuasion graduée et proportionnée, incluant, lorsque cela est nécessaire, le recours à des capacités offensives dans le cyberspace pour répondre aux cyberattaques d'origine étatique et aux menaces relevant de la guerre hybride.

Le deuxième vise à renforcer la protection des infrastructures critiques contre les risques de prise de contrôle à distance ou d'ingérence par des fournisseurs étrangers, via des systèmes électroniques intégrés à des équipements stratégiques.

Le troisième tend à renforcer les exigences en matière de souveraineté technologique et de cybersécurité applicables aux véhicules connectés et aux systèmes embarqués utilisés par nos forces armées, nos administrations publiques et les opérateurs d'infrastructures critiques, afin de réduire les risques d'espionnage, d'ingérence et de dépendance technologique.

Ces amendements traduisent une conviction simple : la résilience ne consiste pas seulement à se défendre contre les attaques. Elle consiste aussi à réduire nos dépendances stratégiques, à sécuriser notre environnement technologique et à garantir que les démocraties conservent la capacité de dissuader ceux qui cherchent à les affaiblir.

Je souhaite également réserver un accueil tout particulier à nos partenaires américains ainsi qu'à la délégation des États-Unis présente aujourd'hui.

Votre présence est importante. Elle nous rappelle que la relation transatlantique demeure l'un des piliers de notre sécurité collective.

Elle nous rappelle également que cette relation doit être abordée avec franchise, honnêteté et lucidité stratégique, à la lumière des nouvelles réalités technologiques, géopolitiques et sécuritaires auxquelles nous sommes tous confrontés.

Permettez-moi également de profiter de cette occasion pour adresser à nos amis américains mes meilleurs vœux à l'occasion du 250^e anniversaire de la Déclaration d'indépendance. Il s'agit, bien sûr, d'un anniversaire américain. Mais le nom de George Washington demeurera à jamais associé à celui de Lafayette.

Il s'agit évidemment d'un anniversaire américain. Mais il parle aussi à toutes les démocraties attachées à la liberté, à la responsabilité, au gouvernement constitutionnel et au droit des peuples à déterminer leur propre avenir.

Alors que nous ouvrons nos travaux, j'espère que nos échanges seront francs, utiles et concrets.

Nous pourrions nous appuyer sur le « format de Paris », un espace d'échanges inspiré de l'esprit de la règle de Chatham House, permettant de tester librement des idées, y compris les plus audacieuses, sans crainte de les voir attribuées.

Nous devons partager nos expériences, qu'elles soient couronnées de succès ou plus difficiles.

Nous devons parler non seulement des menaces, mais aussi des capacités, des décisions, des méthodes et des formes de coopération.

Nous devons comprendre ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qu'il nous reste encore à construire ensemble.

Dans le monde qui est désormais le nôtre, un simple alignement de principes ne suffit plus.

Nous devons nous rencontrer.

Nous devons nous parler face à face.

Nous devons comprendre les contraintes, les perspectives et les responsabilités de chacun.

Et surtout, nous devons construire notre capacité à tenir ensemble.

Tel est l'objet de notre rencontre aujourd'hui : nous rencontrer face à face afin de pouvoir avancer côte à côte.

Je vous remercie.